

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit tenue le
28 février 2024, à 18 h 31, en visioconférence TEAMS**

Sont présents :

Mme Chantal Bélanger, diplômée secteur technique, cégep Édouard-Montpetit
Mme Isabelle Desrochers Galipeau, secteur universitaire
M. Benoit Dicaire, parent d'étudiant
M. Stéphane Dion, parent d'étudiant
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
M. Benoit Lecours, diplômé secteur technique, ÉNA
M. Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire
Mme Julie Loslier, secteur socio-économique
M. Patrick Monarque, secteur entreprises
M. Janick Morin, personnel enseignant
Mme Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep
Mme Yekta Shabani, étudiante secteur technique, ÉNA
M. Éric Trudeau, secteur entreprises
Mme Elise Violletti, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie

Sont absentes :

Mme Marie-Ève Baron, personnel enseignant
Mme Josée Lepitre, secteur des centres de services scolaires
Mme Laeticia Stevens, étudiante secteur préuniversitaire, cégep Édouard-Montpetit

Sont invités :

Mme Brigitte Chartrand, directrice adjointe, Direction de la formation continue et service aux entreprises
M. Pascal Désilets, directeur de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Mme Claudine Ellyson, directrice, Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Mme Élisabeth Fournier, directrice, Direction des ressources matérielles
M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint aux approvisionnements, Direction des ressources financières
Mme Julie Lachance, enseignante de français
Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale
M. Dominic Proulx, coordonnateur des programmes DEC/BAC intégré en informatique (programmation), Techniques de l'informatique - Réseautique
Mme Sophie Thibault, directrice adjointe aux études

Mme Elena Veselova, conseillère pédagogique, Direction de la formation continue et service aux entreprises

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 31.

Mme Isabelle Desrochers-Galipeau, occupant le poste réservé à une personne du secteur universitaire, assiste à sa première réunion. Un tour de table est effectué pour que les membres du conseil d'administration se présentent.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal des assemblées précédentes	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 29 novembre 2023	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 29 novembre 2023	Information
2.3 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 18 décembre 2023	Décision
2.4 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 24 janvier 2024	Décision
2.5 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 31 janvier 2024	Décision
3. Adoption de DEC et d'AEC Présenté par : Mme Emmanuelle Roy	Décisions
4. Présentation et adoption du programme révisé d'AEC Développement d'applications Web Invités : Mme Brigitte Chartrand, Mme Elena Veselova et M. Dominic Proulx	Décision
5. Adoption des bons de commande	Décision
5.1 Autorisation de modification aux contrats pour l'acquisition de mobilier pour des classes Invités : Mme Élisabeth Fournier et M. Louis-Philippe Gagnon	
6. Adoption de la version amendée de la <i>Politique institutionnelle sur la langue française</i> Invitées : Mme Emmanuelle Roy, Mme Marie-Pier Lépine et Mme Julie Lachance	Décision
7. Dépôt du Devis de révision de la <i>Politique sur la conduite responsable en recherche</i> Invitées : Mme Emmanuelle Roy et Mme Sophie Thibault	Information

- | | | |
|------|--|-------------|
| 8. | Présentation de l'événement Aérosalon 2024 et autorisations dans le cadre de son organisation
Invité : M. Pascal Désilets | |
| 8.1 | Nomination d'un organisateur de l'Aérosalon pour l'obtention d'un certificat d'opérations aériennes spécialisées
Invité : M. Pascal Désilets | Décision |
| 9. | Adoption de l'échéancier révisé pour l'élaboration du Plan stratégique 2025-2030
Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine | Décision |
| 10. | Préparation pour la visite d'audit de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEECC)
Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine | Information |
| 11. | Suivi concernant la composition du conseil d'administration et nomination d'un(e) membre externe au comité directeur
Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine | Décision |
| 12. | Suivi des projets majeurs | |
| 12.1 | Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation
Présenté par : M. Sylvain Lambert | Information |
| 12.2 | HUIS CLOS – Projet d'aérocampus
Présenté par : M. Pascal Désilets | Décision |
| 13. | Informations | Information |
| 13.1 | Suivi concernant le projet d'ajout d'espaces pour la Direction de la formation continue
Invitée : Mme Claudine Ellyson | |
| 13.2 | La Vie au Cégep
Présenté par : M. Sylvain Lambert | |
| 13.3 | Dépôt du calendrier scolaire modifié 2023-2024 pour le campus de Longueuil et pour l'ÉNA
Présenté par : Mme Emmanuelle Roy | |
| 13.4 | Retour sur la rentrée de la session d'hiver 2024
Présenté par : Mme Emmanuelle Roy | |
| 13.5 | Nombre d'étudiants inscrits à la session d'hiver 2024, après la date d'abandon
Présenté par : Mme Emmanuelle Roy | |
| 14. | Correspondance | Information |
| 15. | Dépôt de documents | Information |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 7 novembre 2023 • Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 7 novembre 2023 • Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 16 janvier 2024 • Tableau de suivi des acquisitions et projets autorisés par les instances | |
| 16. | Date de la prochaine séance | Information |

17. Levée de la séance

Décision

24-CA-010 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité directeur;

M. Eric Trudeau, appuyé par M. Benoit Dicaire, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 28 février 2024 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DES ASSEMBLÉES PRÉCÉDENTES

2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 29 novembre 2023

24-CA-011 PROPOSITION

M. Frédéric Lefebvre, appuyé par M. Stéphane Dion, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 29 novembre 2023 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 29 novembre 2023

Le suivi en lien avec le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 29 novembre 2023 est effectué dans le cadre la présentation du point 10 de l'ordre du jour de la réunion du 28 février 2024 « Présentation pour la visite d'audit de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) ».

2.3 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 18 décembre 2023

24-CA-012 PROPOSITION

M. Stéphane Dion, appuyé par Mme Elise Violletti, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 18 décembre 2023 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.4 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 24 janvier 2024

24-CA-013 PROPOSITION

M. Benoit Lecours, appuyé par Mme Chantal Bélanger, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 24 janvier 2024 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.5 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 31 janvier 2024

24-CA-014 PROPOSITION

M. Benoit Dicaire, appuyé par M. Stéphane Dion, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 31 janvier 2024 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Janick Morin rejoint la réunion à 18 h 40.

3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

24-CA-015 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Mme Elise Violletti, appuyée par M. Eric Trudeau, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé

leurs études lors des sessions d'été 2022, d'automne 2022, d'hiver 2023, d'été 2023, d'automne 2023 et d'hiver 2024 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

24-CA-016 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Eric Trudeau, appuyé par Mme Julie Loslier, propose à l'assemblée d'autoriser le cégep Édouard-Montpetit à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'été 2023, d'automne 2023 et d'hiver 2024 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME RÉVISÉ D'AEC DÉVELOPPEMENT D'APPLICATION WEB

Mme Brigitte Chartrand, directrice adjointe de la formation continue et des services aux entreprises, responsable du programme Développement d'applications Web, Mme Elena Veselova, conseillère pédagogique à la formation continue et des services aux entreprises, et M. Dominic Proulx, enseignant et responsable de département à la formation continue (RDFC), présentent les modifications apportées au programme d'AEC Développement d'applications Web (LEA.DY).

Buts du programme

Le programme d'AEC Développement d'applications Web est offert par le cégep Édouard-Montpetit depuis la session d'hiver 2022. Le programme a été élaboré en 2021 par les enseignants du département de techniques de l'informatique, à la suite de la révision ministérielle du DEC de référence. La conception du programme s'est appuyée sur le cadre d'élaboration des programmes d'études prescrit par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Les modifications à ce programme d'études proviennent de difficultés constatées lors de la mise en œuvre du programme et d'éléments recueillis lors du bilan de fin de formation effectué auprès de la population étudiante et du personnel enseignant. Les changements proposés visent la réussite et la persévérance des étudiantes et des étudiants dans ce programme.

Les observations ont permis d'identifier le besoin de compétences additionnelles dans le programme pour ainsi apporter les ajustements nécessaires : ajout d'une compétence et ajustement de la grille de

cours. L'AEC Développement d'applications Web, dans sa version actualisée, passe d'une durée de 1485 à 1530 heures et de 15 à 16 compétences. À compter de l'automne 2024, la version non actualisée du programme LEA.DY sera retirée du Système des objets d'études collégiales (SOBEC).

24-CA-017 PROPOSITION

ATTENDU que la Direction de la formation continue et des services aux entreprises développera le plan-cadre du cours correspondant à la compétence ajoutée et qu'elle procédera aux modifications requises aux plans-cadres des cours modifiés et du cahier de programme pour l'AEC Développement d'applications Web (LEA.DY);

ATTENDU que les ressources humaines à l'interne ont les qualifications requises pour diffuser les cours de l'AEC;

ATTENDU la recommandation du Département de techniques de l'informatique;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Benoit Lecours, appuyé par Mme Isabelle Desrochers Galipeau, propose à l'assemblée d'adopter le programme révisé d'AEC Développement d'applications Web (LEA.DY)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

5.1 Autorisation de modification à un contrat pour l'acquisition de mobilier pour des classes

Le conseil d'administration, par la résolution 23-CA-25, a délégué au directeur général l'autorité de procéder à l'adjudication de deux contrats aux plus bas soumissionnaires conformes à la suite des appels d'offres APL00013160 et APL00013161 portant respectivement sur l'acquisition des chaises de classes et sur l'acquisition des tables de classes. Ces appels d'offres ont pour but de meubler les 16 nouvelles classes du bâtiment modulaire, de même que les 9 classes qui ont été rénovées dans l'aile C au cours de l'été 2023, en plus de prévoir le mobilier pour les nouveaux laboratoires de soins infirmiers et d'informatique.

Comme le prévoit la réglementation, il est possible de procéder à une variation d'une quantité au contrat pour laquelle un prix unitaire a été convenu. C'est exactement ce que le Cégep désire faire en ajoutant 15% de plus de chaises que le nombre prévu au bordereau.

Quant au contrat des tables, le Cégep demande une modification aux tables afin de les rendre plus robustes. Cette modification peut occasionner un coût supplémentaire par unité au contrat. Ce coût est en négociation avec l'entrepreneur actuellement.

24-CA-018 PROPOSITION

ATTENDU que le Cégep souhaite acheter jusqu'à 15% de chaises de plus;

ATTENDU que le Cégep souhaite demander une modification structurelle à la conception des tables entraînant un surcoût au prix unitaire;

ATTENDU qu'un montant de 1 200 000 \$ est prévu au budget d'investissement, secteur mobilier 2022-2023 et 2023-2024;

ATTENDU que le montant des deux bons de commande et les modifications proposées respectent le budget;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Frédéric Lefebvre, appuyé par M. Stéphane Dion, propose à l'assemblée d'autoriser une dépense supplémentaire maximale de 40 000 \$, toutes taxes ristournées, pour l'ajout de 15% d'items de plus au bon de commande BON00051454 (achat de chaises) et d'autoriser une dépense supplémentaire maximale de 40 000 \$, toutes taxes ristournées, pour la modification structurelle à la conception des tables entraînant une augmentation du coût unitaire des tables pour le BON00050660.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. ADOPTION DE LA VERSION AMENDÉE DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, et Mme Julie Lachance, repfran et professeure de littérature et de français, présentent le contexte ayant mené à l'amendement de la *Politique institutionnelle sur la langue française*, ainsi que les amendements ayant été effectués.

Le 1^{er} juin 2022, plusieurs articles de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, sont entrés en vigueur. Cette loi modifie plusieurs dispositions de la *Charte de la langue française* (ci-après « la Charte »), notamment en ce qui a trait à la langue au travail.

C'est dans ce contexte que le Cégep apporte certains amendements à la *Politique institutionnelle sur la langue française*. Par le biais de cette politique, le Cégep favorise le respect des droits linguistiques fondamentaux conférés par la Charte et contribue à l'atteinte des objectifs de cette dernière.

24-CA-019 PROPOSITION

ATTENDU les modifications apportées à la *Charte sur la langue française*;

ATTENDU les amendements effectués à la *Politique institutionnelle sur la langue française*;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

Mme Julie Loslier, appuyée par M. Stéphane Dion, propose à l'assemblée d'adopter la version amendée de la *Politique institutionnelle sur la langue française*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. DÉPÔT DU DEVIS DE RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, et Mme Sophie Thibault, directrice adjointe aux études, notamment responsable du Service de la recherche, déposent et présentent le *Devis de révision de la Politique sur la conduite responsable en recherche*. Elles répondent aux questions des membres.

8. PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT AÉROSALON 2024 ET AUTORISATIONS DANS LE CADRE DE SON ORGANISATION

M. Pascal Désilets, directeur de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), informe les membres du conseil d'administration que l'ÉNA organise l'Aérosalon pour les 1^{er} et 2 juin 2024. Il présente les objectifs de cet événement et répond aux questions des membres.

8.1 Nomination d'un organisateur de l'AéroSalon pour l'obtention d'un certificat d'opérations aériennes spécialisées

L'Aérosalon 2024 se composera de spectacles aériens et de diverses activités en lien avec le secteur de l'aéronautique. Il y aura également la journée Aéro découverte le vendredi 31 mai 2024 qui accueillera des écoles secondaires.

Tel que le prévoient les articles 603.01 et 603.02 du *Règlement de l'aviation canadien*, le Cégep doit obtenir un certificat d'opérations aériennes spécialisées (manifestation aéronautique spéciale, spectacles aériens) auprès de Transports Canada, à la manière et dans les délais exigés par les *Normes d'opérations aériennes spécialisées*.

M. Benoit Lecours souligne la crédibilité que l'AéroSalon apporte à l'ÉNA face au secteur de l'aéronautique.

24-CA-020 PROPOSITION

ATTENDU la nécessité d'obtenir un certificat d'opérations aériennes spécialisées pour la tenue de l'Aérosalon 2024, conformément aux articles 603.01 et 603.02 du *Règlement de l'aviation canadien*;

ATTENDU la nécessité de nommer un organisateur de la manifestation aérienne, dans le respect des *Normes d'opérations aériennes spécialisées*;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Benoit Lecours, appuyé par Mme Elise Violletti, propose à l'assemblée de nommer Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, à titre d'organisateur de l'Aérosalon 2024 et de l'autoriser à poser tous les actes et à signer tous les documents, au nom du cégep Édouard-Montpetit, nécessaires à l'obtention du certificat d'opérations aériennes spécialisées auprès de Transports Canada. Le conseil d'administration délègue également à M. Désilets le pouvoir de poser tout autre acte nécessaire dans le cadre de l'organisation de l'Aérosalon 2024, dans le respect du niveau d'autorisation qui lui est octroyé par le *Règlement relatif à la gestion financière* du Cégep Édouard-Montpetit (Règlement numéro 2).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. ADOPTION DE L'ÉCHÉANCIER RÉVISÉ POUR L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030

Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, présente l'échéancier révisé pour l'élaboration du Plan stratégique 2025-2030.

Le 14 juin 2023, le conseil d'administration a adopté le Devis d'élaboration du Plan stratégique 2025-2030.

Le *Plan stratégique 2025-2030* précisera les orientations et les objectifs stratégiques que le Cégep privilégiera au cours des cinq prochaines années. Il comprendra également un certain nombre de moyens que le Cégep compte utiliser afin d'atteindre ces objectifs, de même que des indicateurs et des mesures de suivi. En ce qui a trait aux actions proprement dites, ces dernières seront déterminées dans les plans d'action annuels que le Cégep élaborera sur la base de ce prochain plan stratégique.

24-CA-021 PROPOSITION

ATTENDU l'obligation pour chaque cégep de se doter d'un plan stratégique couvrant une période de plusieurs années, en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;

ATTENDU la démarche présentée dans le Devis d'élaboration du Plan stratégique 2025-2030 le 14 juin 2023;

ATTENDU le contexte ayant mené à la révision de l'échéancier pour l'élaboration du Plan stratégique 2025-2030;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Isabelle Desrochers Galipeau, appuyée par Mme Chantale Bélanger, propose à l'assemblée d'adopter le l'échéancier révisé pour l'élaboration du Plan stratégique 2025-2030.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. PRÉPARATION POUR LA VISITE D'AUDIT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (CEEC)

Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, présente les informations relatives à la visite de Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC). Elle rappelle la démarche des travaux d'autoévaluation, puis présente les prochaines étapes.

Le contexte d'évaluation et de la visite d'audit

Créée en 1993, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner. Elle exerce son mandat auprès de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le Règlement sur le régime des études collégiales.

En mars 2013, la CEEC a lancé l'opération d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois. Cette évaluation s'appuie sur vingt ans de travaux conjoints avec les collèges sur la qualité de la mise en oeuvre des programmes d'études, sur l'efficacité des politiques institutionnelles ainsi que sur l'efficacité des plans stratégiques et de ceux liés à la réussite. En mars 2019, la CEEC a entamé son deuxième cycle d'audit qui s'inscrit en continuité du premier cycle d'audit et dont la finalité principale demeure l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial.

Conformément aux pratiques établies pour le deuxième cycle d'audit, le Cégep a d'abord procédé à une autoévaluation et a ensuite transmis le rapport de cette autoévaluation à la CEEC, ce qui enclenche par la suite la préparation de la visite d'audit. En prévision de cette visite, qui aura lieu les 26, 27 et 28 mars 2024, les membres du conseil d'administration sont invités à relire le rapport d'autoévaluation qui a été adopté par le conseil d'administration lors de la réunion du 29 novembre 2023.

Les objectifs de la visite d'audit

La visite d'audit a pour objectif de valider la compréhension des informations et des conclusions transmises par le Cégep dans son rapport d'autoévaluation et de recueillir des informations complémentaires afin d'assurer la justesse des constats retenus et le bien-fondé des jugements sur

l'efficacité du système d'assurance qualité. Elle permet aussi de tenir compte de ce que le Cégep a pu réaliser entre le dépôt de son rapport d'autoévaluation et le moment de la visite d'audit.

Les composantes du système d'assurance qualité

Le système d'assurance qualité couvre l'ensemble de la formation créditée, soit la formation ordinaire et continue. Il comprend quatre composantes :

- Les mécanismes assurant la qualité des programmes d'études;
- Les mécanismes assurant la qualité de l'évaluation des apprentissages;
- Les mécanismes assurant la qualité de la planification stratégique;
- Les mécanismes assurant la qualité de la planification liée à la réussite.

Chaque composante est examinée selon trois objets d'évaluation :

- 1) La mise en oeuvre de mécanismes;
- 2) La capacité de l'ensemble des mécanismes à assurer l'amélioration continue de la qualité;
- 3) La révision des mécanismes.

Lors de la visite d'audit, les échanges tenus avec les différents groupes porteront donc sur ces composantes et sur ces objets et critères d'évaluation. Des questions de réflexion plus globales pourront également intéresser le comité de visite. Ces dernières questions ne contribueront toutefois pas aux jugements posés, mais permettront à la CEEC de témoigner de leurs réflexions dans ses rapports d'évaluation.

La CEEC rencontrera les membres du conseil d'administration le mardi 26 mars 2024, de 18 h à 19 h, en visioconférence sur Teams. Les objets de questionnement seront les suivants :

- **Le rôle du conseil d'administration dans la démarche d'autoévaluation, ainsi que dans le suivi de la mise en oeuvre, de la révision et de la modification des principaux mécanismes;**
- **L'efficacité des mécanismes, particulièrement pour les composantes sur les programmes d'études, sur l'évaluation des apprentissages et sur la planification stratégique;**
- **Le déploiement du plan d'action.**

11. SUIVI CONCERNANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NOMINATION D'UN(E) MEMBRE EXTERNE AU COMITÉ DIRECTEUR

Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, fait un suivi concernant la composition du conseil d'administration et dépose la *Liste des membres du conseil d'administration* en date du 22 janvier 2024 (document 11b).

Le 22 février 2024, le Cégep a été informée de deux nouvelles nominations :

- Mme Josée Lepitre, directrice du Service de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et des Services aux entreprises – Centre de services scolaire Marie-Victorin;
- Mme Isabelle Desrochers Galipeau, directrice adjointe du Bureau des études – UQAM, membre du secteur universitaire nommée par la ministre.

Conséquemment, puisque l'article 11 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévoit que « les membres d'un conseil demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient [...] remplacés », le mandat de M. Charles Vincent, occupant le poste réservé à une personne proposée par le secteur universitaire, a pris fin. Cela libère par le fait même un poste de membre externe au sein du comité directeur et le conseil d'administration doit donc nommer une nouvelle ou un nouveau membre externe pour siéger au comité directeur.

24-CA-022 PROPOSITION

ATTENDU l'article 5.1.1 du *Règlement de régie interne* (règlement numéro 1) qui prévoit la composition du comité directeur;

ATTENDU le siège devenu vacant par le remplacement de M. Charles Vincent à titre de membre du conseil d'administration, qui occupait un poste de membre externe au sein du comité directeur;

M. Patrick Monarque, appuyé par Mme Chantal Bélanger, propose à l'assemblée de nommer Mme Elise Violletti en tant que membre externe du comité directeur pour le reste de l'année scolaire 2023-2024, à compter du 29 février 2024.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

12.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation. Il répond aux questions des membres.

12.2 PROJET D'AÉROCAMPUS – HUIS CLOS

Ce point est traité à huis clos.

M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA. Il présente également les éléments clés d'une lettre d'intention à intervenir entre le Cégep et DASH-L pour l'acquisition du terrain.

24-CA-023 PROPOSITION

ATTENDU les objectifs du Plan stratégique 2018-2024;

ATTENDU la volonté du Cégep Édouard-Montpetit de poursuivre le développement de la formation et la recherche en enseignement supérieur dans le secteur de l'aérospatiale, dans le cadre du projet d'aérocampus;

ATTENDU les demandes d'investissement déposées par le Cégep pour le projet d'aérocampus;

ATTENDU que les bâtiments où est située l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) sont la propriété du Cégep et sont situés sur un terrain loué par le Cégep aux termes d'un bail qui venait à échéance le 30 avril 2021;

ATTENDU les ententes temporaires conclues au cours des dernières années pour prolonger le bail du terrain;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt du Cégep de procéder à l'acquisition de ce terrain;

ATTENDU la demande du ministère de l'Enseignement supérieur que le Cégep soit propriétaire du terrain pour le développement d'infrastructures additionnelles;

ATTENDU qu'il est par conséquent dans l'intérêt du Cégep de procéder à l'acquisition de ce terrain constitué d'une partie du lot 6 307 634 du cadastre du Québec;

ATTENDU que l'acquisition de ce terrain sera financée par le gouvernement du Québec;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Jean-Luc Djigo, propose à l'assemblée :

- **D'autoriser le Cégep Édouard-Montpetit à acquérir, de gré à gré, le terrain sur lequel est érigé l'immeuble situé au 5555, rue de l'ÉNA, à Longueuil et constitué d'une partie du lot 6 307 634 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly;**
- **D'autoriser M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, à signer et à transmettre une lettre d'intention à DASH-L concernant l'achat d'une partie du lot 6 307 634 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly, et à entreprendre les démarches nécessaires en vue de l'acquisition de gré à gré du terrain, et à signer tout document relatif à l'acquisition du terrain pour et au nom du Cégep Édouard-Montpetit;**
- **D'autoriser M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, à mandater tout professionnel dont les services pourraient être requis pour entreprendre les procédures nécessaires aux fins de la présente résolution.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. INFORMATIONS

13.1 SUIVI CONCERNANT LE PROJET D'AJOUT D'ESPACES POUR LA DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE

Au cours de la dernière année, le projet de location d'espaces pour la Direction de la formation continue et des services aux entreprises était en phase de préconstruction. Le but de cette phase étant de préciser les plans, les exigences et les coûts avant de poursuivre et finaliser les engagements formels de part et d'autre. À la suite de constats défavorables à l'automne 2023, la Direction de la formation continue et le Cégep sont arrivés à la conclusion qu'il vaut mieux ne pas poursuivre le projet. En effet, plusieurs enjeux non prévisibles ont amené l'équipe à remettre en question la faisabilité du projet et à conclure qu'il n'était pas à l'avantage du Cégep de poursuivre dans cette voie.

13.2 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 11 novembre 2023 au 13 février 2024. M. Lambert souligne le succès des journées « Portes ouvertes » du campus de Longueuil et de l'ÉNA. Il souligne aussi l'événement Vins de prestige, à venir le 14 mars prochain, pour lequel tous les billets ont déjà été vendus.

13.3 DÉPÔT DU CALENDRIER SCOLAIRE MODIFIÉ 2023-2024 POUR LE CAMPUS DE LONGUEUIL ET POUR L'ÉNA

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et explique les modifications au calendrier scolaire 2023-2024 pour le campus de Longueuil et de l'ÉNA.

13.4 RETOUR SUR LA RENTRÉE DE LA SESSION D'HIVER 2024

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, fait un retour sur la rentrée scolaire qui avait lieu le 22 janvier dernier. Elle mentionne aussi la tenue de la deuxième édition d'une journée d'échanges sur l'inclusion, la réussite et la persévérance, le 11 janvier dernier, de mêmes que la tenue des Journées de la persévérance scolaire, tout au long de la semaine du 12 février 2024.

13.5 NOMBRE D'ADMISSIONS INSCRITS À LA SESSION D'HIVER 2024, APRÈS LA DATE D'ABANDON

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre d'étudiants inscrits à la session d'hiver 2024, après la date d'abandon.

14. CORRESPONDANCE

Le 18 décembre 2023, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Pascale Déry, approuvant la demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide pour les applications pédagogiques des possibilités numériques. Une subvention non récurrente de 21 000\$ a été accordée au Cégep pour l'année 2023-2024.

Le 10 janvier 2024, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part du directeur général de la Direction de la transformation numérique et des ressources informationnelles, M. Philippe Cayer, qui nous informe que le projet intitulé « AEC Systèmes avioniques d'aéronefs (EWA.02) », soumis par le Cégep n'a pas été retenu.

Le 7 février 2024, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Pascale Déry, confirmant une subvention de 417 287\$, pour faire suite à l'introduction de la mesure Placement cégeps qui a pour but de favoriser la philanthropie dans les établissements publics d'enseignement collégial. Cette subvention à volet variable s'ajoute au montant de 15 000\$ déjà consenti lors de l'allocation initiale.

Le 16 février 2024, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Pascale Déry, concernant la révision des devis scolaires pour l'année scolaire 2024-2025 afin que ceux-ci reflètent le plus fidèlement possible la capacité d'accueil réelle du Cégep. Un tableau de la répartition du devis scolaire 2024-2025 par programme d'études se trouve en pièce jointe.

Le 19 février 2024, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la directrice générale de la Direction générale des affaires universitaires, de la recherche et de l'innovation en Enseignement supérieur, Mme Christina Vigna. Se basant sur l'année financière 2022-2033, la lettre stipule que suite à l'évaluation du Centre technologique en aérospatiale (CTA) par le ministère de l'Enseignement supérieur, le CTA peut poursuivre ses activités pour une période de 5 ans, soit jusqu'au 30 juin 2027. Une subvention sera accordée au CTA annuellement, sous réserve de l'allocation des crédits appropriés pour les 5 prochaines années.

15. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :


- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 7 novembre 2023;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 7 novembre 2023;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 16 janvier 2024;
- Tableau de suivi des acquisitions et projets autorisés par les instances.

16. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue à distance le mercredi 27 mars 2024, à 18 h 30.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 40.



Jean-Paul Gagné
Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine
Secrétaire d'assemblée